

CHARTRE D'ENGAGEMENTS CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Mai 2021



LES OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS

AXE 1

Planification territoriale



Engagement 1 : la Ville s'engage dans la trajectoire de la neutralité carbone pour 2050

Objectif 1 : Réduire les émissions de CO₂ de 20 000 tonnes par an

Objectif 2 : Réduire la consommation d'énergie consommée par habitant

Objectif 3 : Réduire la production des biodéchets en installant des composteurs publics en centre-ville d'ici 2025

Engagement 2 : la Ville s'engage à prendre en compte les effets des projets d'urbanisme et d'aménagement sur l'environnement et les consommations d'énergie



Objectif 1 : Aménager un éco-quartier d'ici 2030

Objectif 2 : Modifier le PLU pour renforcer les prescriptions environnementales et énergétiques

Objectif 3 : Rénover plus de 700 logements sociaux d'ici 2025

Objectif 4 : Planifier le développement des mobilités actives et alternatives

Objectif 5 : Se doter d'un plan « chaleur »

Objectif 6 : Se doter d'un plan « arbre »

AXE 2

Patrimoine de la collectivité



Engagement 1 : la Ville s'engage à réduire les consommations et à améliorer la performance énergétique de son patrimoine

Objectif 1 : Réduire de 5 % par an les consommations d'énergie finale des bâtiments publics (électricité, chaleur et eau) par rapport à 2016 (année de référence)

Objectif 2 : Passer l'éclairage public en 100 % LEDS pour réduire les consommations électriques jusqu'à moins 50 % sur ce poste, d'ici 2025 par rapport à 2010

Objectif 3 : Réaliser quatre rénovations énergétiques performantes de bâtiments publics d'ici 2025

Objectif 4 : Équiper l'ensemble des bâtiments de dispositifs économes en eau d'ici 2025

Engagement 2 : la Ville s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à augmenter sa production d'énergie renouvelable sur son patrimoine

CO₂

Objectif 1 : Installer une nouvelle centrale tous les ans jusqu'en 2025 sur les bâtiments, équipements et espaces publics

Objectif 2 : Raccorder un bâtiment au réseau de chauffage urbain

Objectif 3 : Supprimer le chauffage au fioul dans les bâtiments communaux en 2025



AXE 3

Approvisionnement en énergie, préservation de la biodiversité et gestion des espaces verts

Engagement 1 : la Ville s'engage à promouvoir le développement des énergies renouvelables sur son territoire



Objectif 1 : Augmenter la consommation et la production d'énergie renouvelable

Objectif 2 : Raccorder 9 700 équivalents logements d'ici 2030 (près de 30 km de réseau)



Engagement 2 : la Ville s'engage à préserver et à développer les espaces verts et naturels pour permettre la protection et le développement de la biodiversité et à améliorer le cadre de vie des habitants

Objectif 1 : Renforcer les continuités écologiques par la réalisation et la mise en œuvre d'un schéma communal des trames vertes et bleues, articulé aux schémas définis à l'échelle supra et à un plan « biodiversité » permettant de connaître, protéger, restaurer, consolider, mailler les milieux et gérer les risques naturels

Objectif 2 : Créer un nouveau parc public par an

Objectif 3 : Désimperméabiliser quatre sites communaux dont deux écoles d'ici 2026

Objectif 4 : Maintenir les espaces agricoles et forestiers

Engagement 3 : la Ville s'engage à appliquer une gestion différenciée de ses espaces verts. Elle encourage les propriétaires privés à cette même gestion raisonnée



Objectif 1 : Entretenir 100 % des espaces verts communaux selon la démarche zéro-phyto et obtenir trois libellules du label Commune nature

Objectif 2 : Former 20 personnes par an aux pratiques de jardinage écoresponsables

AXE 4

Mobilité



Engagement 1 : la Ville s'engage à reconsidérer la place de la voiture en centre-ville

Objectif 1 : Réduire l'usage de la voiture individuelle et encourager les modes de déplacements alternatifs pour les trajets domicile-travail des Ludoviciens et des agents de la Ville d'ici 2025

Objectif 2 : Valoriser l'espace public par des aménagements adaptés (zones 30, traversées piétonnes, etc.)

Objectifs 3 : Revoir la politique de stationnement en centre-ville et le règlement voirie (livraison)

Objectifs 4 : Intégrer entre 30 % et 40 % d'agrégats d'enrobés recyclés lors des réfections de voiries à partir de 100 tonnes



Engagement 2 : la Ville s'engage à développer les infrastructures cyclables et les cheminements doux et à faire la promotion des modes alternatifs et de l'intermodalité

Objectif 1 : Aménager 6 km de pistes cyclables supplémentaires d'ici 2030

Objectif 2 : Déployer une signalétique encourageant à la pratique des modes doux

Objectif 3 : Poursuivre l'aménagement de cheminements piétons pour en renforcer le maillage et créer deux nouveaux sentiers piétons périurbains d'ici 2025

Objectif 4 : Accompagner une école par an dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de déplacements des établissements scolaires



AXE 5

Organisation interne

Engagement 1 : la Ville s'engage à s'inscrire chaque année à un programme permettant la réduction des consommations d'énergie, des déchets, de l'eau, etc.



Objectif 1 : Obtenir le label Cit'ergie Gold en 2030

Objectif 2 : Assurer une gouvernance transversale

Objectif 3 : Élaborer et mettre à jour tous les ans, une feuille de route Climat-Air-Énergie pour les services, élus et partenaires

Objectif 4 : Former et sensibiliser tous les ans les élus et les agents à la transition écologique



Engagement 2 : la Ville s'engage à intégrer les questions Climat-Air-Énergie de manière transversale dans toutes ses politiques

Objectif 1 : Intégrer des clauses environnementales dans 50 % des marchés publics d'ici 2025

Objectif 2 : Privilégier les dispositifs énergétiquement performants, avec des critères d'efficacité permettant d'accéder à des aides financières

Objectif 3 : Se doter tous les ans d'un budget Climat-Air-Énergie, alimenté par les économies engendrées par les actions de maîtrise de l'énergie, d'efficacité et de production d'énergie renouvelable

AXE 6

Coopération et communication



Engagement 1 : la Ville s'engage à communiquer et sensibiliser les acteurs de son territoire aux enjeux Climat-Air-Énergie

Objectif 1 : Organiser tous les ans au moins cinq actions de sensibilisation du public à la transition écologique (énergie, déchets, précarité énergétique, mobilité, biodiversité)

Objectif 2 : Diffuser mensuellement les informations de sensibilisation dans les supports de communication de la collectivité

Objectif 3 : Faire connaître les espaces de conseil sur la transition énergétique auprès des différents acteurs du territoire

Objectif 4 : Sensibiliser une école primaire et une école maternelle par an au réchauffement climatique

Objectif 5 : Accompagner 20 familles en situation de précarité énergétique

Engagement 2 : la Ville s'engage à impliquer et à inciter les habitants et les acteurs de son territoire pour qu'ils deviennent acteurs de la transition énergétique



Objectif 1 : Soutenir l'alimentation responsable

Objectif 2 : Accompagner les commerces dans la mise en œuvre d'actions de transition écologique (énergie, mobilité, déchets, etc.)

Objectif 3 : Soutenir toutes les démarches participatives

Objectif 4 : Poursuivre l'élimination des publicités non-conformes et renforcer les règles concernant la publicité numérique